

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Villa des Amis	Numéro de permis 2008306	Date d'inspection Le 14 mai 2024	
Nom de l'établissement Garderie La Villa des Amis Ltée		Numéro de téléphone (506) 394-3573	
Adresse 6830 11 Route Tracadie Beach NB E1X 4P4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)		14 mai 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. À la suite de la vérification, certains documents sont manquants dans l'affichage. - Le dernier rapport d'inspection de la mentore ou de l'enquêtrice est manquant ce qui a été imprimé et affiché pendant ma surveillance. Pendant ma surveillance, j'ai vérifié les heures de formation continue afin de tenir un suivi régulier, - J'ai constaté que la plupart des éducatrices ont complété les heures nécessaires. - Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants. - Les fiches de médicament sont remplies et elles sont à un endroit accessible pour les éducatrices. Pendant ma visite, j'ai observé à mon arrivée les jeux libres et par la suite ils se préparent pour aller jouer à l'extérieur avant de dîner.</p>

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 14 mai 2024

Date

original signé par
Karine Haché-Boucher

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 14 mai 2024

Date